

FORMATION PERMANENTE

**L'Ordre des Avocats de l'AIN et
l'Ecole des Avocats de la région RHONE-ALPES
organisent une formation le**

Vendredi 02 DECEMBRE 2016

de 9 h 00 à 17 h 00

(6h30 de formation validées au titre de la formation continue)

**A LA MAISON DES AVOCATS
DE BOURG EN BRESSE**

Par

Madame Béatrice BOURBON

VBCONSULT

Institut en développement en organisation et management juridique.

Sur le thème de :

« Savoir fixer des honoraires et les présenter au client »

(Voir programme en pièce jointe)

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation permanente du 02.12.2016

Nom : **Prénom :**

Tél. : **Fax :**

Courriel :

Barreau :

Coût de la formation (selon date de prestation de serment) : Avocats + de 2 ans : 120 € / Avocats – de 2 ans : 60 €

Merci d'adresser votre bulletin d'inscription accompagné de votre règlement à

l'Ordre des Avocats du Barreau de l'AIN – 18 rue Bourgmayr – 01000 BOURG-EN-BRESSE